

VENDUE PAR LES CHAPEAUX



Marie (à la visiteuse).—Madame est partie hier pour Québec. Je suis seule à la maison.

Payer en Monnaie de Singe

Payer en monnaie de singe ! L'expression est pour le moins pittoresque si elle ne répond pas à une idée de moralité recommandable. Cela signifie en effet : se moquer de son créancier, et, au lieu de le payer, lui donner de bonnes paroles et lui faire de belles promesses. Ce procédé peu délicat est fort en faveur chez une catégorie d'individus baptisés d'un nom très original, lui aussi, les *chevaliers d'industrie*. Ce sont en général des personnages d'une tenue très soignée, recherchés même. Ils connaissent parfaitement nos travers et savent que nous avons la malheureuse tendance de trop souvent juger les choses, voire même les hommes, sur les apparences. Ils inspirent donc confiance et ils en abusent auprès de ceux qui se laissent prendre à leur belles manières. Quand arrive le quart d'heure de Rabelais (encore une expression pittoresque !) nos gens ne se montrent nullement embarrassés. Ils expliquent à grand renfort de gestes que pour le moment ils ne sont pas à même de s'acquitter, mais que ce n'est là qu'un léger retard. N'allez pas les croire capables de vous porter préjudice ! Non, ils ne vous feront pas le moindre tort. Dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, ils accourront pour payer leur dette ; ils sont d'ailleurs marris d'avoir à vous faire attendre ; une autre fois ils prendront leurs précautions pour que pareille chose n'arrive plus. Et, pour endormir complètement la méfiance de leurs auditeurs, ils ne leur font pas seulement les plus mirifiques promesses, mais encore ils les accablent de compliments auxquels ils s'étudient à donner un air de sincérité convaincante. Le tour est joué. Le commerçant qui s'attendait à se voir payer sa marchandise en espèces sonnantes en est réduit à se contenter de monnaie de singe, une monnaie qui, malheureusement pour lui, n'a pas cours. Il ne s'en aperçoit que trop tard, et à la perte matérielle qu'il éprouve, se joint encore l'idée humiliante qu'il passera pour un *gogo*, c'est-à-dire pour un homme naïf, facile à duper. Quatre-vingt-dix fois sur cent, par un faux orgueil, il ne parlera pas de sa mésaventure de peur d'être tourné en ridicule, et d'autres seront à leur tour trompés par les mêmes personnages et eux aussi payés en monnaie de singe.

La plupart de ces expressions pittoresques dont la langue française fourmille et dont il n'est pas toujours facile d'expliquer très exactement le sens ont une origine historique. Cette origine est en bien des cas fort lointaine ; souvent elle prête à la controverse, mais il suffit qu'elle ait un air de vraisemblance pour que nous l'adoptions. Pour la locution "payer en monnaie de singe" ce n'est pas le cas. Comme disent les historiens, nous avons un document, et ce document n'est autre chose qu'un édit royal...

Mais, direz-vous, les rois se mêlaient donc de déterminer le sens des mots par des édits ? La prérogative royale allait-elle jusqu'à régenter la langue ? Non certes. Le monarque qui rendit cet édit, le pieux Louis IX, bien qu'il sût au besoin faire respecter ses droits, n'avait pas tant de prétentions. Déjà à son époque la royauté était souvent à court d'argent. On faisait appel aux impôts, on en créait de nouveaux en cas de besoin. Dans le fameux édit dont nous avons parlé, le roi se préoccupe des droits

d'entrée dont seront frappés en franchissant les murs d'enceinte de Paris divers animaux, parmi lesquels le singe. Il décide que les singes devront payer quatre deniers s'ils sont introduits dans la ville pour être vendus, mais que s'ils appartiennent à des bateleurs, quelques gambades ou quelques grimaces tiendront lieu d'argent.

Ces bateleurs étaient aimés du populaire que leurs tours et leurs farces amusaient. Lorsque la présence d'une troupe de bateleurs était signalée aux environs de la capitale, nombre de Parisiens, parmi lesquels les écoliers et les enfants n'étaient pas rares, se dirigeaient vers la porte par laquelle ils supposaient que les "acteurs" devaient faire leur entrée. Ils tenaient non seulement à les saluer dès leur arrivée, mais encore à assister à la petite représentation qui exemptait les singes du droit d'entrée. Les bateleurs faisaient bonne mesure. Les singes de leur côté se distinguaient, exécutant avec une merveilleuse habileté les nombreux tours qui leur avaient été enseignés.

Quel fut l'observateur qui, frappé de cette manière de s'acquitter envers le fisc, employa pour la première fois l'expression "payer en monnaie de singe" ? On l'ignore. Mais la locution ne tarda pas à faire son chemin. Aujourd'hui elle est très couramment employée ; tout le monde en connaît le sens. Mais, demandez-en l'origine. Le plus souvent on vous répondra : "Je n'en sais rien." Vous étonnerez bien des personnes en leur expliquant que le véritable créateur de cette expression fut en somme Saint-Louis.

CE QUI NE SE PARDONNE PAS

On parlait devant une actrice d'un jeune acteur dont tout le monde disait du bien.

—Ne me parlez pas de ce monsieur-là ! fit la comédienne.

—Il vous a fait quelque chose ?

—Non.

—Mais, alors, qu'avez-vous donc contre lui, chère madame ?

—J'ai dit une bêtise en sa présence et je ne lui pardonnerai jamais

HABITUDE DE MÉTIER

Mme Laflemme.—J'ai amené mon bébé. Voulez-vous le peser ?

Le boucher.—Certainement. Les os avec, je suppose ?

CUEILLETTE RIMÉE

Qu'une femme parle sans langue,
Et fasse même une harangue.

Je le crois bien.

Qu'ayant une langue, au contraire,
Une femme puisse se taire,
Je n'en crois rien.

DUPE DUPE

L'homme d'affaires.—Oui, je lui avais donné à collecter le petit compte de Pascommode ; vous le savez, c'est un individu passablement gros et qui avait l'habitude de jeter à la porte, invariablement, tous mes collecteurs.

L'ami.—Alors, pourquoi n'employiez-vous pas un collecteur féminin. Il n'aurait pas agi ainsi à l'égard d'une femme.

L'homme d'affaires.—C'est ce que j'ai pensé ; j'ai donc envoyé une dame, mais elle n'est jamais revenue.

L'ami.—Comment cela ?

L'homme d'affaires.—Il l'a épousée.

MOT D'ENFANT

L'oncle (en visite).—Il n'y a pas de bêtes qui aient un rugissement aussi horrible que le lion.

La petite nièce.—Avez-vous déjà entendu papa quand le dîner n'est pas prêt à l'heure ?

ERREUR EXCUSABLE



—C'est entendu, nous allons obvier à cela, madame.
—Vous pourriez bien dire mademoiselle.